



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le 02/06/2026
ID : 057-245700695-20260520-C20260519_06_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le dix-neuf mai à dix-neuf heures dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs,

Roland BALCERZAK,
Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK,
Michel HERGAT, Denis BAUR, Eric GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT, Sylvie BIRCK, Cyril LAUTERFING, Michel SCHMITT, Flavie THEVENET, Katia SORIA, Jean-Luc MANSUY, Yves LICHT, Sandra GOMES, Thierry MICHEL, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Alain REDINGE, Jonathan ROSA représenté par sa suppléante Virginie CHOLEY, André DEL PIZZO, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, Hervé PATAT, Aurélie DEROUT, Christophe ZIELINSKI, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, Frédéric MESLARD, Laure BASTIEN, Evelyne SCHMITTER, Christelle MAZZOLINI, Joël IMMER, Brigitte DA COSTA, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN, Betty DE LUCIA

Absents avec procuration :

Hervé GROULT	à	Michel HERGAT
Eric PECQUEUR	à	Nicolas MORIN
Magali DE DIJCKER	à	Roland BALCERZAK
Joseph GHAMO	à	Evelyne SCHMITTER
Elisabeth SIMONCELLI	à	Jean-Marc VACCARO

Absent excusé : Stéphane PFLUMIO

Date de la convocation : 13 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 44
Nombre de votants : 49

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK



6. Objet : Commission Locale d'Information du Centre Nucléaire de Production Electrique de Cattenom – Désignation des représentants de la CCCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L125-17 à L. 125-33,

La Commission Locale d'Information (CLI) du Centre Nucléaire de Production Electrique (CNPE) de Cattenom qui existe au sein du Département depuis 1983, conformément à la circulaire Mauroy de 1981 préconisant la création d'une CLI auprès de chaque installation nucléaire de base.

La loi Transparence et Sécurité Nucléaire, dite loi « TSN », du 13 juin 2006, intégrée dans les Livres II et V du Code de l'Environnement, ainsi que le décret d'application relatif aux CLI en date du 12 mars 2008, sont venus donner une existence légale aux CLI. Ces textes les ont dotées de nouveaux droits, et également de nouvelles obligations, notamment en matière d'information de la population.

La composition de la CLI avait été définie pour 6 ans par la Commission Permanente du Conseil Départemental, lors de sa réunion du 8 mars 2021, soit six représentants pour la CCCE, en raison de l'extension du périmètre autour de la Centrale, en lieu et place des 7 précédemment.

Compte tenu du renouvellement du Conseil communautaire en 2026, il est donc nécessaire de procéder à la désignation des six représentants de la CCCE qui siègeront au sein de la CLI de Cattenom, pour les mois restant à courir.

La CLI devant être renouvelée en 2027, une nouvelle désignation des élus sera organisée fin de l'année 2026 ou début de l'année 2027, pour 6 ans (de 2027 à 2034).

Il est rappelé que la Commune de Cattenom siège de façon permanente en tant que commune accueillant la centrale sur son territoire.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 12 mai 2026,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- en cohérence avec les années précédentes que les représentants de la CCCE à la CLI soient désignés comme suit :

Pour mémoire : 2021-2026

- **le Vice-Président en charge du développement économique,**
- **les Maires des communes ayant le plus grand linéaire de limite communale avec Cattenom soit par ordre : Boust, Gavisse, Fixem, Breistroff-la-Grande, Rodemack.**

Sont candidats :

- Joël IMMÉR
- Sylvie BIRCK
- Alain REDINGE
- Michel SCHMITT
- Marie-Marthe DUTTA GUPTA
- Olivier KORMANN

Ont été désignés représentants de la CCCE au sein de la CLI :

- Joël IMMER
- Sylvie BIRCK
- Alain REDINGE
- Michel SCHMITT
- Marie-Marthe DUTTA GUPTA
- Olivier KORMANN

Vote : Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 20 mai 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a vertical line.

Envoyé en préfecture le 01/06/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 057-245700695-20260520-C20260519_06_SI-DE

